



# BELBEZE EN LOMAGNE

## NOTRE VILLAGE

N°6 Janvier 2020



*Bulletin municipal d'information*

*Mairie*

*1, Place du 19 Mars 1962*

*82500 BELBEZE EN LOMAGNE*



# SOMMAIRE



<b>EDITO.....</b>	<b>1</b>
<b>VOS ELUS.....</b>	<b>2</b>
<b>BUDGET.....</b>	<b>3</b>
<b>ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>4</b>
<b>TRAVAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>JUMELAGE.....</b>	<b>6-7</b>
<b>BREVES MUNICIPALES .....</b>	<b>8-9</b>
<b>INFOS DIVERSES.....</b>	<b>10-11</b>
<b>ASSOCIATIONS.....</b>	<b>12-13</b>
<b>ETAT CIVIL.....</b>	<b>14</b>
<b>NUMEROS UTILES.....</b>	<b>15</b>



## *Le mot du Maire*

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2019 vient de se terminer, marquée encore une fois par des attentats terroristes, une période de canicule éprouvante et un climat social tendu. On peut déplorer la perte de militaires Français, tués en opérations Extérieures. Souhaitons que l'année 2020 soit plus apaisée.

Notre commune n'a pas été épargnée, notamment par un important incendie qui a détruit trois logements, mais aussi par des actes imbéciles et dangereux (incendies de deux aires de tri sélectif).

Des travaux et aménagements ont été réalisés :

- Peinture des façades de la salle des fêtes et des bacs à fleurs,
- Installation de balisage solaire rue Bellevue et impasse des Coureaux
- Installation d'un portique de limitation de hauteur,
- Changement de la signalétique du chemin piétonnier,
- Installation du nom de la commune au niveau du talus de la salle des fêtes,
- Plantation d'un olivier contre le racisme et l'antisémitisme, à proximité de la mairie,
- Réalisation de dessins d'enfants sur les panneaux utilisés pour les élections européennes,
- Installation d'une glissière de sécurité sur la RD44 réalisée et financée par le département.

Nous avons officialisé le jumelage de notre commune avec la commune de FLAYAT (Creuse) le 22 juin et une délégation a été reçue le 21 septembre à FLAYAT, Je vous invite à faire le déplacement et à visiter ce joli village creusois.

Je tiens à remercier les membres du nouveau comité des fêtes qui ont décidé de s'engager dans ce challenge pour nous offrir des animations de qualité.

Je félicite tous les enfants de la commune pour la réalisation des dessins qui ont décoré le centre du village.

En 2019 nous avons vu l'arrivée de nouveaux habitants auxquels je souhaite la bienvenue.

Le Conseil Municipal et moi-même espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos vœux pour l'année 2020.

Que tous vos projets personnels et professionnels se concrétisent et soient partagés avec vos familles et tous vos proches.

Toute l'équipe municipale reste disponible et à l'écoute pour répondre à vos attentes.

**Jean-Luc ISSANCHOU**

**Maire de Belbèze-en-Lomagne**



**Maire** : Jean-Luc ISSANCHOU

**1er adjoint** : Claude DULAC

**Conseillers municipaux**

Mesdames Cécile AUSSERESSE, Anne-Marie BERARD, Fabienne DELMARCO,  
Messieurs Andrew LANE, Sébastien PERRET, Jean-Claude REGHENAZ, Daniel SCORCIONE (**CM Délégué**).

**Commissions et délégations**

***Syndicat de l'Energie :***

Andrew LANE (Titulaire)

Jean-Luc ISSANCHOU (Suppléant)

***Syndicat des Eaux de Mas-Grenier :***

Daniel SCORCIONE et Claude DULAC (Titulaires)

Fabienne DEL MARCO et Jean-Claude REGHENAZ (Suppléants)

***Syndicat du Bassin de la Gimone :***

Claude DULAC (Titulaire)

Daniel SCORCIONE (Suppléant)

***Communauté de communes***

Jean-Luc ISSANCHOU (Titulaire)

Claude DULAC (Suppléant)

***Correspondant Défense***

Daniel SCORCIONE





## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	98 621,12	64 375,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		34 246,12
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		98 621,12	98 621,12

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	68 469,77	5 800,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		62 669,77
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		68 469,77	68 469,77

## TOTAL

TOTAL BUDGET	167 090,89	167 090,89
--------------	------------	------------



S.M.E.E.O.M  
Société Mixte d'Économie  
Ouvrière  
1990 - 10440 PÉTELON

## Jetons moins, trions plus !

### Prêts à faire pencher la balance ?



Diminuer nos déchets et **consommer mieux** grâce à des gestes **simples** à la portée de tous : pensons **location, réparation, réemploi, durabilité, don, compostage...** et agissons !



### Le tri des textiles, une riche idée...

Offrez une 2<sup>ème</sup> vie à vos vêtements, linge et chaussures, en les déposant **propres** et **secs (même déchirés ou troués)** dans un **sac bien fermé** (chaussures liées par paires) dans une borne textile.

Pour trouver le point le plus proche : [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

Effets positifs sur l'environnement, bénéfices économiques et sociétaux : tous gagnants !



### Limitier la facture en étant attentif...



Uniquement des journaux, des magazines, des prospectus, des enveloppes, des courriers, des catalogues, des livres, des cahiers...

bref **des papiers** !

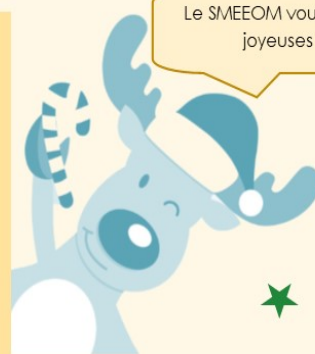
Lorsque l'on trouve des bouteilles, des pots ou des bocaux en **verre**, c'est toute la collecte qui est refusée et qui doit être triée anéantisant le gain économique du dispositif... soyons attentifs !



A déposer en  
**Déchèterie**

Les **bidons de combustibles liquides**, même vides, présentent un danger pour la santé et l'environnement. Ils doivent donc être déposés en **déchèteries**.

Le SMEEOM vous souhaite de joyeuses fêtes !





## TRAVAUX DIVERS & EMBELLISSEMENT



Installation d'un portique de limitation de hauteur.



Changement de la signalétique du Camin de Bethveser.



Comme chaque année, début juillet, le jury du concours des villes et villages fleuris a visité notre village.

Dans la catégorie des communes de – de 300 habitants, le jury nous décerne les félicitations. Après plusieurs années d'efforts et d'innovations peu coûteuses, nous intégrons le Top 5, objectif que nous espérions et qui est désormais atteint. Nous pouvons faire encore mieux. Encore un effort le Top 3 se profile à l'horizon...

Félicitations à Christian Rogeret pour son travail.

### AUTRES TRAVAUX

Installation d'une glissière de sécurité sur la RD 44 à la sortie de Belbèze en direction de Vigueron par les services techniques du Conseil Départemental.

Travaux de peinture sur les bâtiments communaux et les jardinières béton. Réalisation et remplacement des volets bois à la salle de réunion par l'employé communal.



## CEREMONIE DU JUMELAGE, BELBEZE 22 JUIN 2019

Samedi 22 juin était un jour exceptionnel pour notre commune. Vers 17h30 la place du village parée de ses plus beaux atours a vu converger plus d'une centaine de personnes venue assister à l'officialisation du jumelage entre Belbèze et la commune de Flayat située dans le sud du département de la creuse.

C'est entouré de son conseil municipal que Jean-Luc ISSANCHOU, Maire de Belbèze souhaitait la bienvenue au sénateur Yvon COLLIN, à Marie-Hélène MICHON, Maire de Flayat, aux élus et administrés Flayatois, aux maires et élus des communes de Sérignac, Saint-Sardos, Vigueron, aux représentants de Larrazet et à l'ensemble des administrés Belbéziens.

La cérémonie débutait par l'inauguration de l'olivier contre le racisme et l'antisémitisme. Une plaque comportant deux citations de Simone VEIL a été dévoilée par Le maire de Belbèze et le sénateur COLLIN.

Ensuite Jean-Luc ISSANCHOU et Marie-Hélène MICHON inauguraient une pierre en granit de Flayat qui symbolise à jamais le jumelage et les indéfectibles liens qui unissent désormais les deux communes.

Après les discours et la signature des documents officiels, la fin d'après-midi se poursuivait par le chapitre spécial jumelage animé par la Confrérie Royale de la Gerbe d'ail et du Chabrot Lomagnol. Nos amis creusois sont désormais les dignes ambassadeurs de l'ail blanc, fleuron de notre Lomagne.

Le verre de l'amitié offert par la Municipalité donnait l'occasion à de nombreux échanges.

La soirée s'est prolongée par un repas organisé de main de maître par le nouveau comité des fêtes de Belbèze.

Le lendemain, après une visite de Beaumont et des alentours nos amis creusois ont été conviés à une animation sur l'ail.

Remerciements à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée afin que celle-ci reste à jamais gravée dans la mémoire collective des deux communes et en particulier aux deux comités de pilotage du jumelage.







## CEREMONIE DU JUMELAGE, FLAYAT 21 SEPTEMBRE 2019.

Dans le cadre de l'officialisation du jumelage entre notre commune et Flayat (Creuse) la délégation Belbèzienne conduite par Jean-Luc Issanchou Maire s'est rendue en Creuse les 21 et 22 septembre dernier.

Après 305 Km de route notre délégation découvrait Flayat.

C'est un programme riche qui a été proposé aux élus et administrés Belbèziens. Notre séjour Creusois débutait par un pot de bienvenue offert par la municipalité de Flayat et se poursuivait par la visite du bourg, son patrimoine local, son église Saint-Martin et son café associatif « L'Espace ». Venait ensuite l'installation dans les familles d'accueil.

La cérémonie de jumelage débutait à 18h00 en présence des administrés Flayatois, par le dévoilement d'une plaque, symbolisant les liens d'amitié qui unissent désormais nos deux communes. Après les discours protocolaires des deux maires et la signature de la convention officielle de jumelage, un apéritif propice à de nombreux échanges rassembla l'ensemble des participants.

La soirée se terminait par un Fondu Creusois (spécialité locale) organisée par le Foyer Rural de Flayat et partagé avec l'ensemble des habitants heureux de cet événement.

La matinée dominicale fût consacrée à la visite de la commune de Flayat, de ses nombreux étangs, ses chapelles de Saint-Clair et de Salesse et se terminait par la visite d'une exploitation agricole dédiée essentiellement à l'élevage bovin.

Après le repas il était temps de quitter nos amis Creusois et de reprendre la route pour rejoindre notre Lomagne, avec des souvenirs plein la tête.

Unanimement, notre délégation remercie Marie-Hélène Michon, Maire de Flayat, son conseil municipal, son comité de pilotage du jumelage pour l'excellente organisation de ce séjour basé sur l'amitié, la convivialité, le partage et la découverte du patrimoine local. Nous formulons tous nos vœux de longue vie au jumelage entre Belbèze et Flayat.





## FAITS DIVERS



Le mois de juillet 2019 a été le théâtre de trois événements qui ont troublé la quiétude de notre petite commune. Les 14 et 29 juillet, deux incendies volontaires ont respectivement détruit les containers de l'aire de tri du pont de la Salette et de l'aire de tri de la route de la Gimone. La bêtise humaine n'a pas de frontière car avec la sécheresse les conséquences auraient pu être dramatiques. Le samedi 27 juillet, la foudre est tombée au petit matin sur cet ancien corps de ferme, sis, rue Bellevue, propriété de Mr Flameng (n°1 et 3) et de Mr Pham (n°5). Mr et Me Cabanel (locataires au n° 3) ont également tout perdu dans ce dramatique incendie. Heureusement aucune perte humaine n'est venue s'ajouter à ce lourd bilan. Que soient ici remerciés les habitants qui se sont mobilisés pour apporter leur aide et leur soutien aux personnes impactées par ces pénibles circonstances.



Un événement plus festif celui-là, a eu lieu le 17/03/2019. Cette année tous les plus de 60 ans étaient invités à partager un moment de convivialité à l'occasion du repas des Aînés de la commune.





## DESSINS D'ENFANTS

A l'approche des élections européennes, toutes les mairies ont été dans l'obligation d'installer des supports nécessaires à l'affichage des listes en présence.

Plusieurs panneaux en OSD ont été placés sur deux murs de la salle de réunion et 34 emplacements ont été délimités.

A l'issue des élections, sur proposition de Jean-Luc Issanchou et après validation du Conseil Municipal les panneaux ont été nettoyés et peints en blanc.

Les enfants de la commune ont été invités à faire des dessins sur les différents emplacements.

Tous les jeunes Belbèziens ont fait preuve d'imagination, de créativité et de talent.

C'est une fresque très agréable et sympathique qui a orné les murs de la salle de réunion tout l'été. Cette réalisation a reçu les félicitations du jury départemental des villes et villages fleuris, ce qui a permis entre-autre à notre petite commune d'intégrer le top 5 de ce concours dans la catégorie des communes de – de 300 habitants.

Les œuvres sont actuellement stockées à l'abri et seront installées à nouveau au printemps.

La municipalité remercie très chaleureusement tous les enfants qui ont participé à ce beau projet.



### RECENSEMENT DANS NOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...



Pour faciliter le travail **d'Eugénie Odriozola**, votre agent recenseur communal, merci de répondre rapidement après son passage. Vous aurez la possibilité de vous faire recenser par internet en vous connectant sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) A cet effet votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion. **Votre participation est essentielle.** Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.



## Assainissement Non Collectif

Protéger les ressources en eau et notre environnement



### Chiffres clés

2166 contrôles depuis 2011 dont  
105 contrôles et diagnostics en 2018

La Communauté de Communes gère depuis 2011 le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui réalise le diagnostic de fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif. Ce service public, confié à la SAUR assure le contrôle réglementaire de vos installations individuelles incombant aux particuliers.

### Contrôle de vos installations individuelles

Neufs ou Réhabilitation

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) délégué à la SAUR réalise :

› la vérification du contrôle de conception **Implémentation**  
coût 92 € TTC facturé par la SAUR

› la vérification du contrôle de bonne exécution **Réalisation**  
coût 92 € TTC facturé par la SAUR

En cas de vente d'une maison d'habitation, il est obligatoire de réaliser **Vente**  
un diagnostic : coût 121 € TTC facturé par la Communauté de Communes.

### Contrôle de vos installations individuelles

Existantes

#### 2019 : début du 2<sup>ème</sup> passage des contrôles périodiques

La Communauté de Communes réalise tous les 8 ans l'ensemble des contrôles périodiques de bon fonctionnement d'une installation existante sur les 31 communes.

› la vérification périodique du bon fonctionnement des installations existantes : coût 82,50 € TTC facturé par la SAUR. Début 2019, les habitants des communes de Marsac, Gramont, Poupas, Lachapelle, Balignac, Montgaillard, Maumusson, Puygaillard de Lomagne, St Jean du Bouzet, Castéra-Bouzet, Asques et Gensac sont concernés par le 2<sup>ème</sup> passage du contrôle.

2019	2020	2021	2022
Asques Balignac Castéra-Bouzet Gensac Gramont Marsac Maumusson Montgaillard Poupas Puygaillard-de-Lomagne St Jean-du-Bouzet	Auterive Cumont Esparsac Gimat Glatens Lamothe-Cumont Lavit-de-Lomagne Marignac	Belbèze-en-Lomagne Escazeaux Larrazet Sérignac Vigueron	Beaumont-de-Lomagne Fauoas Gariès Goas Le Causé Maubec

Les propriétaires des habitations concernées recevront un avis de passage de la SAUR. Merci de réserver le meilleur accueil à sa technicienne.

Contact :  
Lucie CAMPERGUE  
Groupe SAUR  
06 62 98 78 90  
lucie.campergue@saur.com  
Chloé CAUQUIL  
06 68 11 13 39  
chloe.cauquil@saur.com

### Aides pour réhabiliter vos installations



Bilan 2018 : un vif succès

2019 : fin de l'opération groupée

Depuis 2012, la Communauté de Communes s'est lancée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, dans un programme de réhabilitation des assainissements non collectifs afin d'aider les propriétaires à mettre leur installation en conformité. En 2018, les opérations ont généré 206 924 € de travaux pour 109 200 € d'aides accordées à 26 propriétaires bénéficiaires. En raison de la fin de crédits de l'AEAG, l'opération groupée est terminée.

### Chiffres clés

26 propriétaires bénéficiaires  
4200 € d'aide individuelle  
206 924 € de travaux  
109 200 € de subventions

Contact :  
Isabelle PRETE  
05 63 65 34 26  
contact@cc-lomagne82.fr



## Aménagement Numérique

Monter en débit la Lomagne



### Chiffres clés

Coût compétence haut débit  
Coût montée en débit réseau cuivre : 486 637 €  
Autofinancement CCLTG : 74 606 €  
Participation 2018 TGN : 8 795 €

### Déploiement du haut et très haut débit en Lomagne

La Communauté de Communes adhère à Tarn et Garonne Numérique pour monter en haut et très haut débit la Lomagne. Une première étape a été franchie en 2017 et 2018 : 7 communes de la Lomagne ont bénéficié de travaux de montée en débit ADSL permettant aux foyers d'accéder à un débit performant entre 8 et 50 mbit/s.

Une seconde étape est engagée avec le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) sur nos 31 communes d'ici fin 2022. La zone Est (6 communes) de notre Communauté de Communes sera la première fibrée d'ici février 2021.

### 2017-2018 : Montée en débit ADSL du réseau cuivre sur 7 communes de la Lomagne

En 2017 et 2018, dans un cadre d'intervention financier négocié avec l'Etat, la Région, le Département, l'intercommunalité a ainsi bénéficié d'opérations de montée de débit ADSL du réseau cuivre. 7 communes ont profité de cette montée en débit (entre 8 et 50 mbit/s) dont Gimat, Marignac, Gramont, Montgaillard, Vigueron, Castéra-Bouzet et Maubec.

Les foyers des communes concernées sont invités à contacter leur opérateur internet afin de vérifier que leur offre et leur Box sont compatibles avec le nouvel équipement mis en service.

### Un réseau hertzien reste opérationnel sur 14 communes en Lomagne

Transféré à Tarn et Garonne Numérique, le réseau hertzien de la Communauté de Communes est exploité par l'opérateur Xilan et reste opérationnel sur 14 communes.

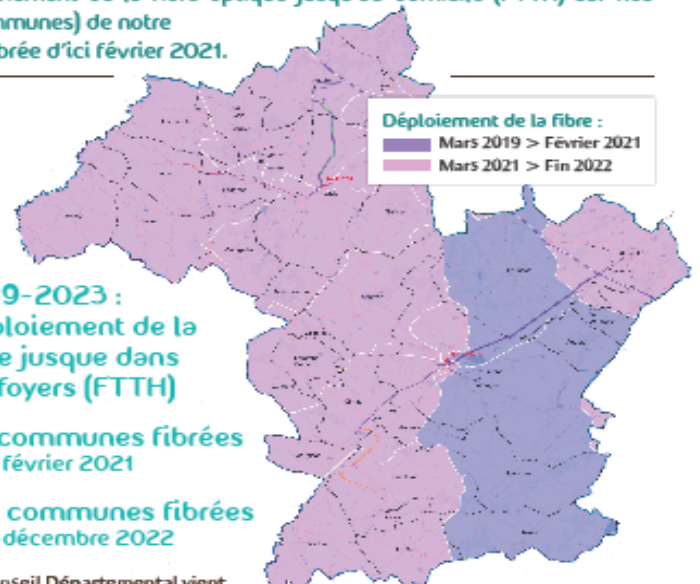
**Pour se connecter à Internet haut débit :**  
Contact (éligibilité, coût, installation)

Xilan : 09 8008 24 90  
Samia CHALLAL : 06 73 61 88 45  
samia.challal@xilan.fr

### 2019-2023 : Déploiement de la fibre jusque dans les foyers (FTTH)

> 6 communes fibrées d'ici février 2021

> 31 communes fibrées d'ici décembre 2022



Le Conseil Départemental vient de lancer le programme 100% Fibre Optique sur l'ensemble du Département. L'objectif est de fournir un débit à minima de 100 mbit/seconde dans chaque foyer, chaque entreprise et chaque site public d'ici fin 2022. Tarn et Garonne Numérique et Octogone Fibre sont à pied d'œuvre pour déployer la fibre optique notamment en Lomagne.

La zone Est de notre Communauté de Communes (6 communes) sera la première fibrée d'ici février 2021 : communes de Gariès, Escazeaux, Beaumont (Est), Sérignac, Vigueron, Belbèze-en-Lomagne (Sud).

Déployée en parallèle du réseau ADSL existant, qu'elle a vocation à remplacer à terme, la fibre optique permet un débit internet beaucoup plus important.



**Contact :**  
Tarn et Garonne Numérique (TGN)  
05 67 05 52 00  
contact@82numerique.fr



## Mot du Comité des fêtes

Le comité des fêtes a été renouvelé le 15 février 2019 et se compose des membres suivants :

Présidente : Cindy Limbert ; Secrétaire : Hugo Hambacher ; Trésorière : Frédérique Troutier ;

Membres actifs : Thomas Arabia ; Aubin Berard ; Kévin Cypryszak ; Manuela Da Cunha ; Corentin Djuriscic ; Bastien Limbert ; Julie Michel.

Dans le cadre du jumelage Belbèze-en-Lomagne / Flayat, la nouvelle équipe a proposé pour sa première organisation, un repas et soirée dansante. Le repas de Noël du 14 décembre clôture cette année 2019 qui a réuni un grand nombre de villageois dans une ambiance conviviale et festive.

Nous tenons à remercier tout le monde présent lors de ces deux manifestations. Nos regards sont tournés vers 2020, nous élaborons actuellement le futur programme des festivités.

Toute l'équipe du comité des fêtes présente tous ses voeux pour cette nouvelle année.

Que 2020 soit remplie de bonheur et de joie pour toutes et tous.

### Le Bureau du Comité des Fêtes



Le Père Noël et les enfants de Belbèze



Le Comité des Fêtes



## Les activités de l'A.C.C.A



Depuis plusieurs années maintenant, notre biologie change. En contrepartie, le chevreuil, le sanglier et le grand cervidé se développent de façon importante car ils n'ont pas de prédateurs. Ceci n'est pas sans conséquences sur nos habitudes et nos traditions.

En effet, les dégâts sur les cultures et les accidents provoqués par les chevreuils et les sangliers sont en constante augmentation. La fédération départementale de chasse fait le maximum pour juguler le problème. Elle met en place des tirs d'été, à l'affut, à compter du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 8 septembre (date d'ouverture générale de la chasse) et attribue un nombre important de bracelets pour le chevreuil à chaque association communale de chasse.

C'est une disposition indispensable si elle ne veut pas être dépassée par le montant des dégâts occasionnés. Si cette directive n'est pas respectée, le timbre fédéral départemental augmenterait entra considérablement (dont le permis de chasse) et pourrait entraîner une diminution du nombre de chasseurs. Cette disposition n'ayant rien à voir avec la diminution des permis au niveau national. Depuis quelques années l'effectif reste stable.

De nos jours le nouveau chasseur considère cette discipline comme un sport ou un agréable passe-temps. Il faut que cet état d'esprit se pérennise. On vit une époque où l'informatique, le téléphone portable et la voiture peuvent nous faire ignorer le paysage qui nous entoure et dans lequel on évolue, (que je considère comme un privilège) et la présence de personnes que l'on croise...

Je pense que nous ne mesurons pas cet état de fait à sa juste valeur comparativement aux personnes éloignées du milieu naturel et le bonheur de mouvements, de plaisirs et de détente dont nous pouvons disposer.

La période de chasse 2019 bat son plein. L'ouverture générale a eu lieu le 8 septembre ; le tir du petit gibier, lièvre ou perdrix se terminera le 15 décembre avec un échelonnement jusqu'au 28 février 2020 pour les autres espèces.

Notre société de chasse qui comptait 13 chasseurs s'est enrichi de 2 nouveaux chasseurs. Je citerai Jean-Marc Bérard et Hugo Hambacher à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre A.C.C.A.

Le traditionnel repas de la chasse s'est déroulé le 3 février 2019. Pas moins de 70 convives ont partagé le repas concocté par les chasseurs. Notre non moins traditionnel Ball-Trap s'est déroulé les 17 et 18 août. Nombreux furent les participants à se mesurer dans la convivialité. Un grand nombre d'entre eux sont des fidèles qu'ils soient ici remerciés de leur présence au fil des années.

**Le Président.**

**Claude DULAC**

**Le repas de chasse organisé par l'A.C.C.A. aura lieu le dimanche 2 février 2020.  
Retenez cette date dans votre agenda, le meilleur accueil vous sera réservé.**



## **NAISSANCE**

**KYLAN FLAMAND**

**Né le 12/08/2019**

**S-WANN TONNOIR**

**Né le 16/11/2019**

## **MARIAGE**

**NEANT**

## **DECES**

**HENRI DAVASSE**

**Décédé le 08/02/2019**





## SECOURS

- **GENDARMERIE** : 17 ou 05.63.26.70.24
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU** : 15

## SERVICES

- **MAIRIE DE BELBEZE EN LOMAGNE** : 05.63.20.75.27 / [www.belbeze-en-lomagne.fr](http://www.belbeze-en-lomagne.fr)  
Ouverture le mercredi de 8h30 à 12h00 et le samedi de 8h30 à 10h00.
- **VEOLIA EAU** : 05.61.80.09.02
- **ERDF DEPANNAGE** : 09.72.67.50.82
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES LOMAGNE T & G** : 05.63.65.34.26
- **TRESORERIE BEAUMONT** : 05.63.02.35.23
- **SOUS-PREFECTURE CASTELSARRASIN** : 05.63.22.82.00 (standard Préfecture).
- **CONSEIL DEPARTEMENTAL** : 05.63.91.82.00
- **DECHETTERIE de BEAUMONT** : 05.63.26.09.68

### Jours et horaires d'ouverture :

**Matin** : mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00

**Après-midi** : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 13h00 à 17h00

Fermé dimanches et jours fériés.



Le blason de notre commune se compose de trois éléments :

- **Le lion de gueules** qui figure dans le blason de la Lomagne
- **La palme**, attributs de Sainte Quitterie, sainte patronne de notre église
- **Le léopard** qui figure dans le blason de notre département